

Compte-rendu de la réunion d'information sur le projet de modernisation de l'avenue de la Contamine

Avec cet important investissement sur l'avenue de la Contamine, la municipalité engage la première étape d'un nouveau maillage dédié aux mobilités douces, reliant la gare au centre-bourg. Cet aménagement s'inscrit dans une démarche globale, en cohérence avec les orientations définies par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et reprises dans le cadre de « Petites Villes de Demain ».

Au-delà de la création de nouveaux itinéraires pour les déplacements doux, ce projet vise à apaiser la circulation pour les riverains et à améliorer la sécurité des abords du collège, notamment sur son parvis, afin d'offrir un accueil plus sûr aux élèves.

Dans cette perspective, une réunion d'information s'est tenue le 16 juillet en salle Jean Moulin afin de présenter aux riverains les grandes orientations du projet de modernisation de l'avenue de la Contamine.

Ce temps d'échange a permis d'exposer le scénario d'aménagement envisagé, de répondre aux interrogations des habitants et de recueillir leurs observations, contribuant ainsi à enrichir la réflexion autour de ce projet structurant pour la commune.

Les principaux aménagements présentés

Le projet dont le plan figure en pièce-jointe de ce compte-rendu prévoit notamment :

- la mise en sens unique de la partie Est de l'avenue de la Contamine, dans le sens de la gare vers le collège
- le maintien de la circulation à double sens sur la partie Sud de l'avenue
- l'aménagement d'itinéraires sécurisés pour les cyclistes (bandes cyclables ou circulation sur chaussée selon les secteurs)
- le déplacement des arrêts de bus actuellement situés devant le collège vers la partie Est de l'avenue
- la requalification du parvis du collège afin d'améliorer son fonctionnement et son intégration dans l'espace public
- la suppression du carrefour à feux avec la route départementale, remplacé par une nouvelle organisation de la circulation

Les principaux échanges avec les habitants

• La circulation

La mise en sens unique de la partie Est de l'avenue a suscité de nombreuses questions. Plusieurs riverains ont exprimé leurs inquiétudes concernant les déplacements quotidiens, notamment aux heures d'entrée et de sortie des établissements scolaires.

La commune a confirmé que ce sens unique est prévu de manière définitive. La suppression des feux tricolores au carrefour avec la route départementale doit permettre de fluidifier la circulation, notamment pour les bus qui tourneront systématiquement à droite.

Des interrogations demeurent toutefois sur les difficultés possibles pour quitter l'avenue, en particulier pour tourner à gauche vers la route départementale. Ce point fera l'objet d'une attention particulière lors de la poursuite des études.

Afin de limiter les arrêts en double file devant le collège, la possibilité de créer des places de stationnement à durée limitée sur le parking communal au-dessus d'Intermarché (parking Le Rival) a également été évoquée, avec une sortie unique sur la rue Pierre Mendes-France.

- **Les déplacements à vélo**

Le projet prévoit des aménagements cyclables sur l'ensemble de l'avenue. Certains habitants ont proposé la création d'une piste cyclable bidirectionnelle.

Les études montrent cependant que cette solution serait difficile à mettre en œuvre sur toute la longueur de l'avenue, notamment au niveau des carrefours et en raison de l'espace disponible. Une partie de cette solution avait déjà été étudiée par le passé.

La création d'appuis-vélos a également été suggérée et sera étudiée.

- **La vitesse des véhicules**

Plusieurs riverains ont fait part de leurs inquiétudes concernant la vitesse pratiquée sur l'avenue, notamment par certains bus et en période nocturne.

Les concepteurs du projet ont indiqué que les futurs aménagements amélioreront la visibilité lors des sorties de propriétés. Plusieurs pistes complémentaires ont également été évoquées afin d'inciter les automobilistes à ralentir, comme la création d'un plateau traversant ou l'installation d'un stop à certains endroits. Ces propositions seront analysées.

- **Les transports en commun**

La suppression des quais de bus devant le collège a suscité des interrogations, notamment sur le nombre d'autobus en circulation.

Il a été rappelé que les différentes lignes desservent plusieurs secteurs et qu'une réduction de leur nombre n'est pas envisageable. En revanche, des échanges pourront être engagés avec les autorités compétentes afin d'étudier l'utilisation de véhicules de plus petite capacité.

La localisation et le nombre d'abris-bus sont encore à l'étude.

- **Le stationnement**

Le projet entraînera la suppression de certaines places de stationnement afin de permettre les nouveaux aménagements.

Plusieurs habitants ont exprimé leurs préoccupations, notamment à proximité du restaurant Le Colisée et entre les deux ponts d'Intermarché. Certains ont proposé la création de places de stationnement minute, d'autres ont privilégié la création d'un espace dédié aux modes doux. La commune veillera à limiter autant que possible la perte de stationnement dans la poursuite du projet.

- **Le cadre de vie**

Les habitants ont souhaité davantage de plantations le long de l'avenue.

La commune partage cet objectif mais rappelle que la présence de nombreux réseaux souterrains et aériens limite les possibilités de plantation. Les possibilités seront néanmoins étudiées.

Le choix des matériaux et de la couleur des revêtements fera également l'objet d'une réflexion afin de limiter les effets de chaleur en période estivale.

- **Les déchets**

Des questions ont été posées sur l'évolution de la collecte des déchets.

La Communauté d'Agglomération mène actuellement une réflexion sur un éventuel passage de la collecte en porte-à-porte vers des points d'apport volontaire. Si cette évolution est retenue, leur implantation devra être étudiée afin de limiter les impacts sur le stationnement.

- **Les réseaux et les eaux pluviales**

Des habitants ont signalé des problèmes récurrents de ruissellement ainsi que l'état vieillissant des réseaux électriques aériens.

Le projet prendra en compte les problématiques d'écoulement des eaux lors de la conception des niveaux de voirie.

Concernant les réseaux électriques, leur enfouissement n'est pas envisageable compte tenu de son coût très important. Les informations relatives à l'état des câbles ont toutefois été transmises à Enedis.

Et maintenant ?

Cette réunion a permis de recueillir de nombreuses remarques et propositions constructives. Elles viendront alimenter les études en cours afin d'affiner le projet.

Une nouvelle réunion d'information sera organisée d'ici la fin d'année 2026 afin de présenter le projet arrêté dans sa version définitive, le calendrier des travaux ainsi que les principales contraintes liées au chantier.

La commune remercie l'ensemble des riverains pour leur participation et la qualité des échanges.